

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET LA
RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

AG3/PV.1-5

ASSEMBLEE GENERALE
3ème Session
Rome, 5-9 Avril 1965

PROCES VERBAUX

Note : Les présents procès-verbaux sont provisoires. Les corrections éventuelles doivent être transmises par écrit au Secrétariat du Centre, 256 Via Cavour, Rome, dans un délai de 30 jours, à l'expiration duquel le texte sera considéré comme définitif. (Règlement intérieur, Art. 37.1)

TABLE DE MATIERES

	<u>Page</u>	
I	Liste des participants	
	1. Délégués et Conseillers	3
	2. Observateurs	5
	3. Secrétariat	6
II	Séance d'ouverture 5 Avril 1965 (PV.1)	7
	Séance du lundi 5 Avril, 15 heures 10 (PV.2)	8
	Séance du Mardi 6 Avril, 9 heures 15 (PV.3)	10
	Séance du Mardi 6 Avril, 16 heures (PV.4)	13
	Séance du Jeudi 8 Avril, 10 heures (PV.5)	16

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Délégués et Conseillers

ALLEMAGNE (Rép.Fédérale d')

M. Günther Kahl, Directeur de Section, Ministère de
l'Instruction Publique, Land Rheinland-Pfalz, Mayence
Conseiller

M. Christian Wolters, Directeur, Doerner Institut,
Meiserstrasse 10, Munich

AUTRICHE Mme Gertrude Tripp, Oberstaatskonservator, Bundesdenk-
malamt, Hofburg, Vienne 1

BELGIQUE M. Raymond Lemaire, Professeur à l'Université Libre,
Louvain

Conseiller

M. Paul Coremans, Directeur de l'Institut royal du
patrimoine artistique, 1, Parc du Cinquantenaire,
Bruxelles

BULGARIE M. P. Berbenliev, Directeur de l'Institut pour la
protection des monuments, Ul. Stamboulinski, 17,
Sofia

BRESIL M. Edson Motta, Chief, Laboratorio de conservação e
restauração de pintura, Ministerio de Educação e
Cultura, Rio de Janeiro

CAMBODGE M. Nay Valentin, Conseiller Cultural, Ambassade ro-
yale du Cambodge, Rue Franklin, 21, Paris 6e.

ESPAGNE M. Arturo Diaz Martos, Secrétaire, Instituto Central
de Restauracion, Cason del Buen Retiro, Madrid

FRANCE M. Germain Bazin, Conservateur en Chef, Département
des peintures, Directeur du Laboratoire, Musée du
Louvre, Place du Carrousel, Paris 1er

GHANA M. Richard Nunoo, Directeur, Ghana Museums and
Monuments Board, George Padmore Road, P.O. Box 3343,
Accra

- INDE M. T.R. Gairola, Head, Conservation Laboratory,
National Museum, New Delhi
- IRAQ M. Othman N. Al-Aani, Chargé d'Affaires, Ambassade
de l'Iraq, 8, Via F.di Savoia, Rome
- ISRAEL M. Moshe Dothan, Director of Excavations and Survey,
Department of Antiquities and Museums, Ministry for
Education and Culture, Jerusalem
- ITALIE Prof. Piero Gazzola, Surintendant aux Monuments de
Vérone et Inspecteur général des Beaux-Arts, Lunga-
dige Campagnola 12, Vérone
- Membres de la Délégation Italienne
- Prof. Bruno Molajoli, Direttore Generale delle Anti-
chità e Belle Arti;
 - Prof. Marcello Mochi, Consigliere d'Ambasciata,
Direzione Generale Relazioni Culturali del Ministero
degli Affari Esteri;
 - Prof. Mario Salmi, Vice Presidente del Consiglio
Superiore delle Antichità e Belle Arti
 - Dr. Vito Agresti, Ispettore Generale, Vice Direttore
delle Antichità e Belle Arti
 - Prof. Pasquale Rotondi, Direttore dell'Istituto Cen-
trale del Restauro, Roma
 - Gen. Ing. Aristide Ruggeri, Direttore del Centro
Studi ed Esperienze Antincendi, Roma
 - Prof. Domenico Andriello, Ispettore dei Servizi
Antincendi del Ministero dell'Interno
 - Dr. Ing. Ferdinando Rossi, Direttore dell'Opificio
delle Pietre Dure, Firenze
 - Prof. Gian Battista Costa, Presidente dell'Istituto
d'Arte per la Ceramica di Faenza
 - Prof.ssa Emerenziana Vaccaro, Direttrice dell'Isti-
tuto di Patologia del Libro, Roma
 - Prof.ssa Lidia Bianchi, Direttrice del Gabinetto
Nazionale delle Stampe, Roma.
- LIBYE H.E. Abdulaziz Gibril, Under Secretary of State for
Antiquities, Ministry of Education, Castello, Tripoli
- Conseiller
- M. Awad Saadawia, Assistant Controller of Antiquities
in Eastern Region, Benghazi

- NIGERIA M. Lloyd C. Gwam, Director, National Archives,
Ibadan,
Conseiller
M. Ekpo Eyo, Deputy Director, Department of Anti-
quities, Lagos
- PAYS-BAS M. Arthur Van Schendel, Directeur général, Rijksmuseum
Amsterdam
- POLOGNE M. Stanislaw Lorentz, Directeur du Musée National de
Varsovie, Al. Jerozolimskie, Varsovie
M. Jerzy Banach, Directeur du Musée National de
Cracovie
- PEROU M. Julio Macera dall'Orso, Attaché Culturel, Amba-
sade du Pérou, Via Po, 22, Rome
- ROUMANIE M. Grigori Ionesco, Directeur, Service des Monuments
Historiques, Bucarest
- SUISSE M. Frédéric Gysin, Président du Conseil du Centre
Ancien Directeur du Musée National Suisse,
Eleonorenstrasse 24, Zurich 8032
- YUGOSLAVIE
M. Mihailo Vunjak, Chef du Laboratoire, Institut
Yougoslave pour la protection des monuments histori-
ques, Belgrade.

2. Observateurs

Direzione Generale dei Monumenti e Gallerie Pontificie
Biblioteca Apostolica Vaticana, Archivio Segreto Vaticano

M. D. Redig de Campos, Directeur du Laboratoire
de Conservation, Cité du Vatican

U.N.E.S.C.O.

M. Hiroshi Daifuku, Programme Specialist, Monuments
and Museums Division, Place de Fontenoy, Paris 7e

I.C.O.M. (Conseil International des Musées)

M. Hugues de Varine-Bohan, Directeur,
6, rue Franklin, Paris 7e

Conseil International des Archives

M. Leopoldo Sandri, Soprintendente dell'Archivio
Centrale dello Stato, Piazzale degli Archivi, EUR,
Rome

Fédération Internationale de l'Association des Bibliothécaires

Marquise Laura De Felice Olivieri-Sangiacomo
Biblioteca Centrale Nazionale, Via del Collegio
Romano 27, Rome

Smithsonian Institution

M. Charles Olin, Conservator-in-charge
United States National Museum, Washington, D.C. 20560

CHYPRE M. A. Rosali, Ambassade de Chypre, Via Meropia 78,
Rome

3. Secrétariat

- Dr. Harold J. Plenderleith, Directeur du Centre
- M. Paul Philippot, Directeur Adjoint
- M. Italo C. Angle, Secrétaire Exécutif.

Séance d'ouverture

PV.1

5 Avril 1965

La séance officielle d'ouverture s'est tenue le 5 Avril 1965 à la Villa della Farnesina dans la "Sala delle Prospettive" en présence des délégués et des conseillers des pays membres, du représentant général de l'U.N.E.S.C.O., M. Hiroshi Daifuku, et du représentant de l'Accademia Nazionale dei Lincei, M. Angelo Monteverdi. Etaient également présents comme observateurs la Marquise Laura De Felice Olivieri-Sangiaco de la Fédération Internationale des Associations des Bibliothécaires; M. Leopoldo Sandri du Conseil International des Archives; M. Charles H. Olin de la Smithsonian Institution (USA); de nombreux attachés culturels des missions diplomatiques à Rome et de directeurs de diverses institutions faisant partie de l'"Unione degli Istituti di Archeologia, Storia e Storia dell'Arte" in Roma.

Le Gouvernement italien était représenté par M. Pietro Caleffi, Sous-Secrétaire d'Etat pour l'Instruction Publique, le Ministère des Affaires Etrangères par M. Marcello Mochi, Chef de Bureau à la Direction des Relations Culturelles avec l'Etranger et le Ministère de l'Instruction Publique par Messieurs Mario Salmi, Vice-Président du Conseil Supérieur des Beaux-Arts, Bruno Molajoli, Directeur Général du Service des Beaux-Arts et Vito Agresti, Vice-Directeur du même service. Les institutions italiennes qui collaborent avec le Centre étaient représentées par leurs directeurs et assistants.

La présidence provisoire est confiée à M. Arthur Van Schendel en tant que représentant du pays auquel a appartenu le Président de la session précédente (art.21 du Règlement intérieur de l'Assemblée Générale). M. Van Schendel ouvre la séance à 11 heures et invite à la table de la Présidence MM. Caleffi, Molajoli, Mochi, et Monteverdi, qui souhaite la bienvenue à l'Assemblée au nom de l'Accademia Nazionale dei Lincei.

Le Président donne la parole à M. Caleffi qui salue les délégués au nom du Gouvernement italien et souligne l'importance de la collaboration internationale dans le domaine de la conservation. L'Italie est heureuse d'avoir sur son territoire le siège du Centre et d'apporter par l'intermédiaire de ses

institutions spécialisées une contribution directe à toutes les initiatives relatives à la conservation du patrimoine artistique et historique de l'humanité.

Passant au point 2 de l'Ordre du Jour: "Election du Président et de 3 Vice-Présidents. M. Van Schendel annonce que le Conseil propose M. Paul Coremans (Belgique) comme Président et MM. Gairola (Inde), Gwam (Nigéria) et Motta (Brésil) comme Vice-Présidents de l'Assemblée générale.

MM. Coremans, Gairola, Gwam et Motta sont élus par acclamation, M. Van Schendel prie M. Coremans de prendre le siège présidentiel.

Le Président remercie l'Assemblée de la confiance qu'elle lui accorde et propose l'adoption de l'Ordre du Jour (Document AG3/1). Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Passant à la constitution des comités, Le Président soumet à l'Assemblée les propositions suivantes, élaborées par le Conseil:

Comité de vérification des pouvoirs: MM. Gazzola, Gysin, Gibril, Gwam et Kahl

Comité des candidatures: MM. Bazin, Gairola, Van Schendel, Nunoo et Mme Tripp

Comité du programme: MM. Coremans, Daifuku, De Varine, Lorentz, Rotondi et Diaz Martos.

L'Assemblée approuve ces propositions.

La séance est levée

Séance du Lundi 5 Avril 1965- 15 heures 10 PV.2

Le Président ouvre la séance et donne la parole à M. Gazzola qui présente le rapport du Comité de Vérification des Pouvoirs. Celui-ci a reconnu la validité des titres présentés et propose à l'Assemblée de bien vouloir accepter provisoirement les délégués de la Belgique, du Brésil et de l'Iraq qui n'ont pas encore remis leurs lettres de créance.

Le Président remercie le Comité et prend acte de la proposition, qui est acceptée.

Passant au point 5 de l'Ordre du Jour : Approbation des rapports du Conseil, le Président invite le Directeur à présenter le Rapport Moral (Doc. AG3/2). Le Directeur résume les points les plus importants de ce document.

Dans ces dernières années, le Centre, remarque-t-il, a été capable de réaliser toutes les tâches prévues par ses statuts, d'intensifier les activités sous forme de missions, consultations, publications et formation de spécialistes. Le service de documentation et la bibliothèque sont désormais un instrument précieux pour toute personne intéressée à la restauration.

Après une brève discussion, à laquelle prennent part MM. Diaz Martos, Vunjak, et Bazin, le Rapport Moral est approuvé.

Le Président propose la discussion sur le Rapport Financier et sur le Projet de Budget (Doc. AG3/3) qui sont présentés par M. Philipot et approuvés à l'unanimité.

Renseignée de la situation financière, l'Assemblée prie le Conseil de veiller à obtenir le paiement des contributions arriérées. Elle constate que la République Arabe Unie, n'ayant pas payé ses contributions de 1959 à 1963, se trouve dans les conditions prévues par l'article 13 des Statuts, et prie le Conseil de poursuivre ses efforts en vue de régulariser cette situation avant la prochaine Assemblée Générale.

Passant au point 7 de l'Ordre du Jour : Personnel, le Président soumet à l'Assemblée la proposition du Conseil de renouveler le contrat de M. Harold J. Plenderleith, Directeur du Centre, pour une période de 2 ans. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Point 8 de l'Ordre du Jour : Questions soulevées par les pays membres. Le Président invite tout d'abord les représentants des organismes internationaux à exprimer leur avis sur les problèmes de collaboration internationale. M. Daifuku souligne l'opportunité de convoquer des réunions d'experts et M. De Varine souhaite une plus intense activité pour la formation de spécialistes. M. Gazzola, parlant au nom du "Conseil International des Monuments et Sites" (ICOMOS)

propose de réunir à Bruxelles, sous l'égide du Centre, de l'ICOM et de l'ICOMOS un groupe d'experts de la conservation de la pierre. Un crédit de 2.000\$ pourrait être consacré au financement de cette réunion. La proposition sera discutée par la suite.

La séance est levée

Séance du Mardi 6 Avril 1965-9 h.15 PV.3

Le Président ouvre la discussion sur le point 6 de l'Ordre du Jour: Orientation générale des travaux du Centre et collaboration avec l'Unesco, l'Icom et d'autre organismes et souligne la signification du nouveau programme du Centre exposé dans le document AG3/5. Il invite le Directeur à commenter les points essentiels de ce programme.

Le Directeur souligne que le Centre a, pour la première fois, la possibilité de développer largement ses activités dans les différents domaines de la conservation. Un laboratoire, remarque-t-il, permettra au Centre d'assurer efficacement la formation de spécialistes.

Le Président remercie le Directeur et ouvre la discussion.

M. Bazin remarque qu'un technicien trop rapidement formé peut être plus dangereux qu'un technicien sans formation; pour cette raison il souhaite une certaine prudence dans l'organisation de l'enseignement dans les centres régionaux.

M. Daifuku note que les observations de M. Bazin sont très justes et ont été déjà prises en considération par l'UNESCO. Les centres régionaux ont seulement le but de donner une formation de base élémentaire. Les meilleurs étudiants de ces centres seront envoyés au Centre de Rome pour y apprendre les méthodes essentielles de conservation. Après cette sélection, les élèves les plus doués pourront être envoyés pour une formation plus approfondie à l'Institut royal du patrimoine artistique à Bruxelles ou dans d'autres institutions spécialisées.

M. Eyo croit opportun que chaque centre régional dispose d'un assistant technique permanent chargé de suivre sur place la formation des jeunes muséologues et restaurateurs.

M. Nunoo rappelle que le centre régional de Jos fait un excellent travail; il pense qu'il faudrait prolonger la période de stage afin de permettre l'organisation d'un cours préliminaire d'introduction à la conservation.

M. Bazin veut attirer l'attention sur le danger du commerce d'art : trop souvent des restaurations sont faites par des personnes non compétentes et sans aucune forme de documentation; les pays nouveaux doivent lutter contre le commerce non contrôlé d'objets d'art et essayer de faire l'inventaire de leur patrimoine artistique.

M. Lorentz remarque que pour la première fois le Centre a un budget qui permet la réalisation d'un programme de large envergure, et est d'accord sur l'ensemble. Il désire souligner l'importance de la coordination, vu le grand nombre d'institutions intéressées à la conservation. Il remarque aussi l'importance du rôle que l'ICOMOS pourrait jouer en coordination avec le Centre et l'ICOM.

Le Président observe que le Centre peut être considéré comme l'espoir des centres régionaux tant sur le plan de leur propre organisation que pour la coordination des rapports avec les autres institutions nationales et internationales.

M. Vunjak pense que la formation des restaurateurs ne doit pas se limiter aux techniciens de musées. Il porte à la connaissance de l'Assemblée que la Yougoslavie est heureuse de mettre à la disposition du Centre deux bourses d'études de 6 mois chacune, à l'intention de ressortissant des pays en voie de développement rapide.

Le Président ouvre la discussion sur la première partie du document AG3/5: "Création d'un laboratoire du Centre".

M. Van Schendel demande s'il existe des prévisions financières pour la réalisation du projet du laboratoire et si une partie de l'équipement sera offerte par l'UNESCO.

Le Directeur précise que l'équipement nécessaire n'est pas très considérable et sera fourni par l'UNESCO qui

a déjà aidé le Centre pour l'achat de l'équipement de base du cabinet photographique. Les prévisions des frais pour la création et l'aménagement du laboratoire sont à étudier en détails mais en tous cas il y a de bonnes raisons de croire que l'on pourrait obtenir ici l'appui de fondations. Il croit aussi pouvoir compter sur le Gouvernement italien soit pour une partie du personnel technique soit pour les locaux.

M. Gazzola fait remarquer que l'Administration publique italienne trouve déjà elle-même des difficultés à engager du personnel technique pour ses propres services et qu'il ne sera pas facile de trouver l'argent nécessaire pour couvrir les frais de location. De toutes façons le Gouvernement italien sera heureux de voir l'installation d'un tel laboratoire sur son territoire et fera de son mieux pour surmonter les difficultés.

Le Directeur précise quelles sont les exigences d'un laboratoire moderne et exprime son désir d'obtenir un immeuble isolé ainsi que la possibilité d'avoir à la disposition du laboratoire du matériel archéologique pour les études à examiner.

A la demande du Président, M. Olin expose les projets de développement du laboratoire de la Smithsonian Institution. Son institut a préparé un programme à long terme de recherches sur la technologie des matériaux anciens.

M. De Varine attire l'attention sur les dangers de la destruction du matériel artistique par imprévoyance.

Par exemple la récente réforme liturgique de l'Eglise catholique pourrait provoquer la dispersion d'une partie des objets d'art conservés dans les édifices consacrés au culte.

Par conséquent, il faudrait envisager une activité d'information et de coordination au moyen d'instruments modernes d'information: on ne peut pas se limiter à atteindre un public spécialisé qui est déjà conscient du problème: il faut toucher le grand public par une oeuvre d'éducation dans les écoles; c'est un programme qu'on pourrait réaliser sous l'égide du Centre.

M. Redig de Campos signale qu'en Italie les auto-

rités ecclésiastiques ont déjà prévu les conséquences de la nouvelle liturgie et ont donné des instructions afin que rien ne soit changé aux structures artistiques des églises.

M. Bazin se félicite de cette initiative, mais remarque que l'introduction de la nouvelle liturgie a provoqué des dévastations dans certaines églises de France et de Belgique.

M. Gairola est heureux de voir se développer les activités du Centre. Il souhaite une étroite collaboration avec les centres régionaux, l'ICOM et l'UNESCO.

La séance est levée

Séance du Mardi 6 Avril 1965 - 16 heures PV.4

Le Président ouvre la séance et invite les délégués à exposer brièvement la situation de la conservation dans leurs pays respectifs.

M. Diaz Martos donne des renseignements sur la création, en 1962, de l'Institut Central de Restauracion de Madrid. Cette nouvelle institution est dotée de tout l'équipement nécessaire et comprend un atelier central, des laboratoires, une photothèque, une bibliothèque avec environ 2.000 publications. Le service de documentation et de publication a déjà édité 5 études sur des travaux exécutés.

Cet Institut entend étudier notamment les problèmes de la conservation de la pierre, des grands retables et en général de la peinture sur bois. Il s'intéresse aussi spécialement à la conservation des céramiques et du verre.

L'Institut est en contact étroit avec le Conseil National des Recherches Espagnol et désire développer sa collaboration avec le Centre de Rome et avec d'autres organismes internationaux. Cette collaboration pourra s'étendre aux problèmes de la pierre, de la formation de restaurateurs, à l'échange de publications et d'expériences.

M. Van Schendel rappelle les principales activités du laboratoire central d'Amsterdam qui a abordé l'étude scientifique de différentes questions de restauration, orientant ses recherches surtout vers la conservation de la pierre et des textiles; ces derniers ont été l'objet d'une conférence internationale qui s'est tenue à Delf en 1964. Le laboratoire s'est intéressé aussi aux méthodes d'analyse, qui font l'objet de travaux de M. Van Ansporn de Boer. lequel a fait en 1964 un stage à l'Istituto Centrale del Restauero. La création d'un atelier central de restauration répond à une exigence très vive et est actuellement à l'étude.

M. Wolters retrace brièvement l'histoire de l'Institut dont il est maintenant le Directeur et qui a été créé par Max Doerner en 1938. Cet institut a été attaché surtout à l'étude de la technologie des peintures, et de la structure et des altérations des matériaux anciens. La plus grande difficulté qu'on rencontre est celle de la formation et du recrutement de personnel spécialisé.

M. Motta attire l'attention de l'Assemblée sur la gravité des problèmes de conservation dans les pays tropicaux, spécialement lorsqu'il s'agit de la conservation des objets en bois. Le haut degré d'humidité relative, la lumière et les termites détruisent rapidement les monuments de l'époque coloniale. Il souhaite que le Centre s'intéresse aux problèmes de conservation spécifiques de l'Amérique Centrale et organise un séminaire d'étude sur ce sujet.

Le Président relève l'importance de la proposition de M. Motta qui doit être prise en considération.

M. Redig de Campos trace l'histoire du laboratoire des musées du Vatican, histoire qui remonte à Pie XI. Parmi les derniers travaux dirigés par le laboratoire, il rappelle la restauration des Stances de Raphaël et les fouilles archéologiques réalisées pendant les travaux de consolidation du baptistère du Lateran. Les comptes-rendus de toutes ces activités se trouvent dans les "Rendiconti della Pontificia Accademia di Archeologia".

Revenant à la discussion de la séance précédente, relative aux conséquences de la nouvelle liturgie catholique, M. Redig de Campos lit le texte d'une lettre adressée par S.E. l'Evêque Fallani de la "Pontificia Commissione

Centrale per l'Arte Sacra in Italia" à tous les évêques d'Italie. Il est rappelé dans cette lettre que les objets d'art sont protégés par la loi de l'état et qu'en conséquence les éventuels projets de modifications doivent être présentés non seulement aux commissions ecclésiastiques pour l'art sacré mais aussi aux surintendances des Beaux-Arts. Les évêques sont priés de ne prendre aucune mesure qui puisse endommager le patrimoine artistique de l'Eglise.

Le Président souligne l'importance de ce document et demande qu'il soit mis à la disposition des délégués.

M. Gwam rappelle qu'il avait déjà attiré l'attention du Conseil du Centre sur l'importance du problème de la conservation des archives dans les climats tropicaux. Il exprime le désir de recevoir du Centre des informations sur la conservation du papier.

M. Gysin retrace l'histoire du Laboratoire créé il y a 7 ans au Musée National Suisse à Zurich. Ce laboratoire a considéré comme sa tâche principale la mise au point des meilleurs méthodes à appliquer par les ateliers de restauration. Il rappelle qu'un assistant technique de laboratoire a pu se perfectionner à Rome grâce à une bourse octroyée par le Centre et mentionne le projet actuellement à l'étude de transformer le laboratoire de Zurich en laboratoire central pour toute la Suisse.

M. Vunjak met en évidence les difficultés de nature surtout administrative que rencontre le laboratoire de l'Institut yougoslave pour la protection des monuments dans ses activités. Le laboratoire a été capable de coordonner et promouvoir des travaux et des recherches; un projet pour une école de restaurateurs à Belgrade est à l'étude.

M. Saadawia attire l'attention sur la situation des monuments archéologiques de Libye.

Les grès des fouilles de la ville romaine de Sabratha se désintègrent lentement sous l'action des agents atmosphériques, malgré tous les efforts déployés jusqu'ici.

Un autre problème se présente à Cyrène avec la pierre calcaire et le marbre qui tend à passer du blanc au gris ou au noir. On ne connaît pas encore bien la cause de ce changement qui pourrait être dû à l'humidité ou à la

présence de lichens.

Les mosaïques de Gase Lebia se composent de "tesserae" d'une substance tendre; on se demande s'il est possible de la durcir au moyen de produits chimiques. On voudrait aussi savoir comment conserver les murs en brique crue de la mosquée fatimide de Agedabia. Enfin, nombreuses peintures murales représentent un autre problème de conservation. Les autorités libyennes seraient heureuses de pouvoir compter sur la collaboration de quelques experts qui pourraient déterminer le meilleur traitement à appliquer. Dans un cadre plus général, la Libye aimerait obtenir des bourses d'études pour la formation de techniciens.

Le Président estime que tous ces problèmes doivent être examinés par le Conseil.

La séance est levée

Séance du Jeudi 8 Avril 1965 - 10 heures PV.5

Le Président ouvre la séance et donne la parole à Mme Tripp.

Mme Tripp explique le fonctionnement du "Bundesdenkmalamt" en Autriche.

Le personnel comprend des historiens d'art, des archéologues, des architectes, des restaurateurs ainsi que des juristes. On rencontre des difficultés considérables dans l'engagement de jeunes spécialistes. Le Bundesdenkmalamt attache une importance considérable aux questions de méthode en restauration et au problème de la formation des spécialistes. Ce double intérêt a joué un rôle décisif dans l'adhésion de l'Autriche au Centre de Rome.

La Marquise De Felice Olivieri informe l'Assemblée de l'intérêt que la Fédération Internationale des Associations des Bibliothécaires (FIAB) porte aux problèmes de la conservation et la restauration des livres et du papier. En 1963,

la FIAB a entrepris de dresser une liste de toutes les institutions qui s'intéressent à la restauration et à la conservation du livre. Cette enquête devrait aboutir à une rencontre internationale à laquelle le Centre sera certainement invité.

La FIAB désire vivement que le Centre organise avec sa collaboration et surtout avec celle de l'"Istituto di Patologia del Libro" , des cours internationaux d'une durée de 30 à 40 jours sur la conservation du papier et du livre. La Marquise Olivieri pense que cette initiative aura l'approbation du Ministère italien de l'Instruction Publique. La FIAB pourrait fournir une publicité efficace et voudrait être renseignée sur la décision éventuelle du Centre à ce sujet.

Le Président suggère d'inclure cette proposition dans le programme.

M. Ionesco expose les difficultés que le Service des Monuments de la Roumanie doit affronter et pour lesquelles il demande l'appui du Centre.

La question la plus urgente est la consolidation des peintures murales qui se trouvent à l'extérieur de certaines églises dans le nord de la Roumanie. Faute de spécialistes pour la restauration de ces peintures, on a dû suspendre les travaux, et le Service des Monuments serait heureux d'obtenir une aide de la part du Centre. Il faut également envisager le détachement des fresques dans des bâtiments qui doivent être démolis à cause de la réalisation de certains travaux publics.

La grande mosaïque romaine de Costanza, d'une surface de 450 m², réclame également un traitement de consolidation. M. Ionesco a déjà obtenu une promesse de collaboration de la part de M. Rosside l'Opificio delle Pietre Dure de Florence.

Son pays a aussi besoin de la collaboration du Centre dans le domaine des ateliers de musées, qui s'occupent de la conservation des icônes, des bois, et des tissus. Il suggère que les divers pays informent le Centre de leurs activités, afin de favoriser l'échange et le contrôle des expériences.

M. Kahl explique que la structure politique et administrative de la République Fédérale d'Allemagne ne permet pas la constitution d'un laboratoire central de restauration et de conservation. Les laboratoires de Mayence, de Bonn, de Munich et de Trèves sont bien équipés pour aborder les problèmes de conservation dans les différents domaines. Il espère que l'octroi de bourses à des techniciens facilitera le recrutement de personnel compétent.

Le Président, clôturant la discussion sur le point 8, invite M. Gysin à exposer l'amendement proposé par le Conseil à l'article 57.2 du Règlement Intérieur de l'Assemblée Générale (Point 9 de l'Ordre du Jour).

M. Gysin explique les raisons qui ont amené le Conseil à proposer l'amendement.

M. Vunjak fait remarquer que le nouvel article ne tient pas compte du cas où le nombre de candidats proposés serait inférieur au nombre des membres à élire.

Le Président prend en considération la remarque et prie l'Assemblée de confier au nouveau Conseil de proposer une mesure qui résolve la difficulté signalée par M. Vunjak.

L'Assemblée approuve l'amendement dans le texte figurant au document AG3/4 et charge le Conseil de proposer un alinéa supplémentaire fixant la procédure à suivre dans le cas où le nombre des candidats régulièrement présentés serait insuffisant.

Le Président invite alors M. Philippot à lire le rapport du Comité de Programme.

M. Philippot expose ce rapport et ajoute que dans l'élaboration finale du programme le Conseil tiendra compte des diverses propositions présentées par l'Assemblée dans le cadre des moyens financiers du Centre.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le programme du Centre figurant au document AG3/5 et AG3/5 Annexe.

M. Vunjak propose que l'Assemblée formule un voeu afin que l'Unesco soit invitée à continuer à verser sa contribution au Centre vu aussi le nouveau programme d'activités que le Centre est en voie de réaliser.

M. Daifuku remarque que l'UNESCO aurait des difficultés à appliquer une pareille suggestion. En effet, la politique générale de l'UNESCO prévoit que les organismes inter-gouvernementaux créés par elle deviennent, après un certain délai, autonomes du point de vue financier.

Le Président suggère alors qu'une lettre soit adressée au Directeur Général de l'UNESCO au nom de l'Assemblée et signée par le Président du Conseil afin de remercier l'Organisation pour l'appui reçu et d'attirer son attention sur le nouveau programme d'activités du Centre.

L'Assemblée marque son accord sur cette proposition.

Le Président passe alors au point 10 de l'Ordre du Jour : Election des membres du Conseil. Il lit les noms des délégués et constate que les délégués présents et votants sont au nombre de 18.

M. Bazin lit le Rapport du Comité des candidatures (document AG3/7).

Après avoir expliqué les modalités du vote, le Président invite l'Assemblée à voter. MM. Berbenliev, Daifuku, Ionesco et Angle sont priés de faire fonction de scrutateurs.

Après le dépouillement des bulletins, M. Ionesco communique les résultats du vote.

Le Président déclare élus membres du Conseil du Centre pour la période 1965-66 : Mme Tripp, MM. Bazin, Gairola, Lorentz, Nunoo, Saadawia et Van Schendel. Il les félicite et exprime son regret personnel et celui de l'Assemblée pour les personnes qui n'ont pas été élues.

Le Président exprime ses remerciements à l'Assemblée ainsi qu'au Président de l'Accademia dei Lincei, aux autorités et aux institutions italiennes et notamment à M. Gazzola pour leur active collaboration. Il adresse également ses remerciements au Secrétariat du Centre.

M. Gazzola remercie le Président au nom de l'Assemblée pour la compétence et la courtoisie avec lesquelles il a dirigé les travaux.

L'Assemblée remercie par des applaudissements chaleureux et unanimes son Président, qui déclare close la 3ème Session de l'Assemblée Générale.

La séance est levée